

## DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 23 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois du mois d'octobre à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le treize octobre deux mil vingt-trois.

**Présents :** Jacques BALOUP - Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Jean DESNOYERS - Grégory DORTE - Michel FOURREY - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE (suppléant de Philippe LENOIR) - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Gérard MICHAUT - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Gilles SACKEPEY - Richard ZEIGER

**Absents :** Daniel ALLANIC - Jérôme DELAVault - Emmanuel DUCHE - Guillaume DUMAY - Jorge GUILHOTO - Jacky GUYON - Bernard HARCHEN - Didier IDES - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Véronique MAISON - Lionel MION - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Denis POUILLOT - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Justin SAFFROY (suppléant de Frédéric GUEGUEN)

**Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Patrick BUTTNER**

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	28
Nombre de suffrages exprimés :	28
Votes Pour :	28
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 66/2023

**Objet : Attribution d'aides concernant les appels à projets « Rénovation énergétique partielle des bâtiments publics - Bouquet de travaux » et « Rénovation énergétique BBC – EFFILOGIS »**

La rénovation énergétique des bâtiments est un axe majeur dans la transition énergétique. Les collectivités territoriales ont un rôle prépondérant dans l'atteinte des objectifs que s'est fixés la France. Pour sensibiliser et inciter les particuliers à s'engager dans une telle démarche de maîtrise de l'énergie, les collectivités se doivent d'être exemplaires dans ce domaine.

Le SDEY a lancé plusieurs appels à projets afin de renforcer sa politique en faveur des actions de Maîtrise de l'Énergie, avec pour objectif de soutenir financièrement et techniquement les collectivités de l'Yonne dans la réalisation de projets de rénovation de bâtiments publics performants en matière d'efficacité énergétique.

Ci-dessous la liste des projets, des collectivités adhérentes au service « Conseil en Énergie Partagé », soumise à analyse de la commission « Transition Énergétique » :

[\(Voir tableau ci-après\)](#)

Collectivité	Bâtiment	Principaux travaux de rénovation énergétiques	Montants éligibles	Aides SDEY proposées par la Commission Énergétique <i>(Déduction faite d'un forfait contrôle CEE)</i>
<b>RENOVATION ENERGETIQUE PARTIELLE DES BATIMENTS PUBLICS – BOUQUET DE TRAVAUX</b>				
<b>FONTAINES</b>	Mairie / Ecole / Cantine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation des murs et plancher haut</li> <li>- Remplacement des menuiseries/portes d'entrées</li> <li>- VMC simple flux</li> <li>- Remplacement des luminaires en LED</li> </ul>	142 723.32 €	<b>18 600 €</b>
<b>JOUY</b>	Ecole élémentaire / Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menuiseries extérieures</li> <li>- Isolation des murs</li> <li>- VMC double flux (école) et simple flux (logement)</li> <li>- Éclairage LED</li> <li>- Radiateurs électriques à inertie pilotable</li> </ul>	157 664.50 €	<b>18 600 €</b>
<b>BEINES</b>	Salle socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation</li> <li>- Eclairage LED</li> <li>- Régulation</li> <li>- Ventilation double flux</li> </ul>	161 447.36 €	<b>18 600 €</b>
<b>RENOVATION ENERGETIQUE BBC – EFFILOGIS</b>				
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN</b>	Groupe scolaire de Terre Plaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menuiseries extérieures</li> <li>- Isolation plancher haut</li> <li>- CTA double flux / PAC air-air + GTB</li> <li>- LED avec détecteur de présence</li> <li>- Etanchéité à l'air</li> </ul>	919 435 €	<b>35 260.95 €</b>
<b>DEUX RIVIERES</b>	Salle polyvalente	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation des murs, du plancher haut, du plancher bas</li> <li>- Remplacement des menuiseries</li> <li>- PAC air/air</li> <li>- Régulation</li> <li>- VMC simple flux</li> <li>- Eclairage LED</li> </ul>	214 000 €	<b>21 514.62 €</b>
				<b>112 575.27 €</b>

Les règlements d'intervention des appels à projets « Rénovation énergétique partielle des bâtiments publics - Bouquet de travaux » et « Rénovation énergétique BBC – EFFILOGIS » précisent les exigences à respecter et notamment pour les rénovations BBC, l'obligation d'être retenu dans le cadre du programme EFFILOGIS de la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'aide « BBC Effilogis » du SDEY, est versée uniquement s'il y a accord également de l'aide Effilogis de la Région pour ce même dossier.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Transition Énergétique » en date du 20 octobre du SDEY, il est proposé d'accorder l'aide à ces collectivités.

L'aide financière sera versée après réception des travaux, sur présentation des justificatifs. Le SDEY se réserve le droit de ne pas verser, tout ou partie, de la subvention ou de réclamer le remboursement de l'intégralité de la somme versée en cas de manquement du maître d'ouvrage à ses obligations stipulées dans les règlements d'attribution.

Vu les règlements d'attribution du SDEY concernant les 2 appel à projets « Rénovation énergétique partielle des bâtiments publics - Bouquet de travaux » et « Rénovation énergétique BBC – EFFILOGIS » ;

Vu le règlement financier en vigueur ;

Vu les demandes d'aides présentées par les collectivités adhérentes au service CEP ;

Vu les avis de la Commission « Transition Energétique ».

**Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :**

- **Approuve** l'attribution des aides ci-dessus mentionnées ;
- **Autorise** le Président à signer tout document afférant à ces dossiers, notamment les conventions d'attribution de financement et les conventions de CEE.

Fait et délibéré en séance

Le 23 octobre 2023

Le Président

Jean-Noël LOURY